

IMPERMÉABILISANT INVISIBLE DE SURFACE

HYDROFUGE DE SURFACE INCOLORE PRÊT A L'EMPLOI
DES BÉTONS, MORTIERS ET CRÉPIS

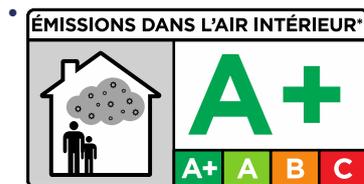


AVANTAGES PRODUITS

- Traitement invisible, ne modifie pas l'aspect du support
- Améliore la résistance des façades et des toitures à la pénétration des eaux de ruissellement
- Effet perlant
- Laisse respirer le support
- Améliore la résistance aux salissures
- Protège de l'accrochage des mousses, lichens...

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Sans Solvant, Sans Odeur



*émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



web

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

IMPERMÉABILISANT INVISIBLE DE SURFACE supprime la porosité des façades en béton, brique, crépi hydraulique, pierre, par une imprégnation hydrophobe totalement invisible. La surface ainsi traitée repousse l'eau tout en continuant à respirer (maintien des échanges gazeux).

DOMAINES D'APPLICATION

Protection des façades, des constructions en béton et des crépis hydrauliques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Alkyl siliconate
Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore
Densité :	1
pH :	12
Point éclair :	Non concerné (produit en phase aqueuse)
Temps de séchage :	Entre 24 et 48 heures
Températures limite d'application :	+ 5°C à + 40°C
Limite de température de service :	- 25°C à + 80°C
Solubilité et nettoyage des outils :	Eau

PROCÈS VERBAUX – RÉFÉRENCES

Procès verbal d'essais n°2352-6-927-3 (CEBTP) : *mouillabilité et absorption d'eau en phase vapeur.*

CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, dégraissées, dépoussiérées, exemptes de lichens, mousses et adhérentes.

2 - Mise en œuvre

IMPERMÉABILISANT INVISIBLE DE SURFACE s'applique en couche pure avec un pulvérisateur sur tous les supports non fissurés de haut en bas en évitant les coulures.

Tous les supports à base de liant hydraulique (mortier, béton...) doivent, avant application avoir 28 jours minimum afin de présenter une carbonatation superficielle suffisante.

Sur les matériaux argileux (briques...) pouvant contenir des sels dissouts et plus généralement sur les supports foncés, un essai préalable sur 72 heures est recommandé pour éviter une éventuelle apparition d'efflorescences.

Protéger les vitres et les menuiseries.

Le produit peut s'appliquer sur support humide. Eviter les excès et surcharges d'application (risque de carbonatation).

3 - Application

Le revêtement est insensible à la pluie au bout de 3 à 6 heures et atteint toutes ses qualités hydrofuges après un temps de séchage de 24 à 48 heures.

4 - Consommation

Environ 0.2 litre par m² soit 5 m² pour un litre selon la porosité du support.



web

5 - Finition

Pour une éventuelle « recouvrabilité », il est conseillé d'effectuer un test préalable. Toutefois, après essais, il n'a pas été constaté de problème d'adhérence du feuil de peinture (dispersion styrène-acrylique ou phase solvantée de type pliolite) et des enduits (organiques ou hydrauliques).

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

L'application de ce produit peut entraîner l'apparition de tâches blanches sur des surfaces de couleur foncée et peu absorbantes. Dans ce cas ne jamais appliquer une seconde couche. Ne pas appliquer par fortes températures ou sur un support surchauffé. Bien refermer les emballages après utilisation (le produit se trouble sous l'action du gaz carbonique). Protéger le plomb, le zinc, l'étain, l'aluminium et le verre qui peuvent être attaqués. D'éventuelles éclaboussures doivent être lavées aussitôt et abondamment à l'eau. Produit alcalin. Protéger les yeux et la peau. En cas de contact avec les yeux rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : un an en emballage d'origine fermé et à l'abri de la chaleur.

CONDITIONNEMENTS

Bidon : 1 litre, 2 litres, et 5 litres.

Jerrican : 10 litres, 20 litres.

Fût : 220 litres.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2022.



web